

Esch-sur-Alzette, le 25 novembre 2020

Chers parents, chers tuteurs,
Chers élèves,

La pandémie COVID-19 sévit toujours et même si toutes les statistiques indiquent que les lycées ne sont pas les sources de la propagation du virus, les établissements scolaires souffrent quand même des conséquences du fléau. Nous devons faire face à de nombreuses absences de nos élèves qui sont soit en quarantaine pour avoir été en contact avec une personne testée positive au virus soit en isolement pour avoir été testés positivement eux-mêmes. Heureusement aucun de nos élèves n'a encore été gravement malade et tous ont pu revenir au lycée après une semaine ou une dizaine de jours d'absence. Par contre, il devient ainsi de plus en plus difficile de veiller à ce que chaque élève réalise le nombre de devoirs en classe imposé par branche et par trimestre.

Ainsi le Ministère de l'éducation nationale a décidé de diviser l'année scolaire 2020/2021 en deux semestres au lieu de trois trimestres. Le nombre de devoirs en classe par semestre sera au minimum identique à celui prévu pour un trimestre.

Les semestres sont organisés selon le calendrier suivant :

Semestres	
1 ^{er} semestre	du mardi 15 septembre 2020 au vendredi 12 février 2021
2 ^e semestre	Du lundi 22 février 2021 au vendredi 15 juillet 2021

Dernier jour de classe avant les vacances et congés, suivant l'horaire normal du jour	
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2020
Congé de Carnaval	Vendredi 5 février 2021
Vacances de Pâques	Vendredi 2 avril 2021
Congé de la Pentecôte	Vendredi 21 mai 2021
Vacances d'été	Vendredi 9 juillet 2021

Je vous prie de bien noter que pour la semaine **avant les vacances de Noël et les vacances de Pâques** les cours selon l'horaire normal **sont prolongés jusqu'au vendredi** et ne prennent pas fin le mardi comme d'habitude ! Il y aura par contre, pour les élèves, deux semaines de congé pour Carnaval !

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers élèves à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean THEIS
directeur